

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

AMENDEMENT

N ° AS1379

présenté par

Mme Colin-Oesterlé, M. Gernigon, Mme Capdevielle, Mme Rauch, Mme Violland, M. Lacombe,
M. Mazaury, M. Balanant, Mme Gruet et M. Boucard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 21, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.</p>
